

# SITUATION SOCIALE

Analyses des inégalités territoriales



PICARDIE

L'ouvrage publié chez Masson en 2010 intitulé « *Inégalités socio-sanitaires en France, de la région au canton* » illustre le profond morcellement de la France au niveau social. Si des différences étaient relevées entre les régions, des écarts encore plus importants étaient retrouvés au sein d'une même région. La Picardie ne faisait pas exception, avec un gradient Nord/Sud particulièrement marqué. Les zones les plus au nord ressortaient comme des territoires très fragilisés socialement à l'inverse de ceux de l'extrême sud, souvent limitrophes de l'Île-de-France. Des travaux menés plus récemment sur d'autres unités géographiques que le canton allaient dans le même sens, soulignant une forte hétérogénéité des populations qui composent la Picardie. Les analyses engagées ces dernières années dans le cadre de la *Plateforme sanitaire et sociale* (PF2S) utilisent un nombre croissant d'indicateurs pertinents, provenant pour partie de signataires de la charte de la PF2S. Ils affinent les diagnostics d'alors, dans la détermination des caractéristiques populationnelles comme dans le contour des territoires retenus. Ce document s'inscrit dans cette dynamique, tant dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale que dans la Stratégie nationale de santé, tout particulièrement autour des inégalités sociales et territoriales de santé.

La première partie présente la situation des départements et des arrondissements picards au regard de ceux des autres régions. La deuxième partie, grâce à une analyse menée sur un niveau territorial plus fin (le canton), rend compte des fortes inégalités territoriales et sociales qui apparaissent au sein de la région. Elle met en exergue notamment une forte disparité Nord-Est/Sud ainsi que les spécificités des principales villes et des zones rurales. Enfin, la dernière analyse porte sur un échelon géographique plus fin se rapportant aux quartiers des neuf villes les plus peuplées de la région.

Quelques exemples avant de prendre connaissance du document sont à souligner ; ils illustrent la diversité sociale au sein de la Picardie. Celle-ci est marquée par une forte proportion d'ouvriers, surtout dans l'Aisne et la Somme. Dans l'Oise, les cadres et les actifs occupant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire sont plus nombreux que dans les deux autres départements. Ces différences en termes de structure socioprofessionnelle se traduisent assez logiquement par des différences de revenus. De fortes inégalités se retrouvent également concernant l'accès à l'emploi puisque le taux de chômage est maximal dans l'Aisne, notamment en Thiérache. Pour l'ensemble de la région, il est supérieur de 1,7 point à celui observé dans l'Hexagone. De même, des différences existent suivant le secteur d'habitation, rural et urbain, concernant les allocataires de prestations sociales. Ainsi, les populations des grandes villes, et notamment celles du nord de la région, perçoivent davantage de prestations que les habitants des zones rurales. La Picardie présente une forte diversité en termes de niveau social ; elle est globalement mal placée parmi l'ensemble des régions de l'Hexagone.

Ce document a pour objet de permettre aux décideurs, quel que soit le niveau géographique d'intervention, une aide à la priorisation de leurs politiques. De façon plus générale, il constitue un élément de connaissance pour l'ensemble de la population.

CONTEXTE ..... P. 1

SITUATION AU REGARD  
DU NIVEAU NATIONAL

LES DÉPARTEMENTS ..... P. 2  
LES ARRONDISSEMENTS ..... P. 3

SITUATION AU SEIN  
DE LA RÉGION

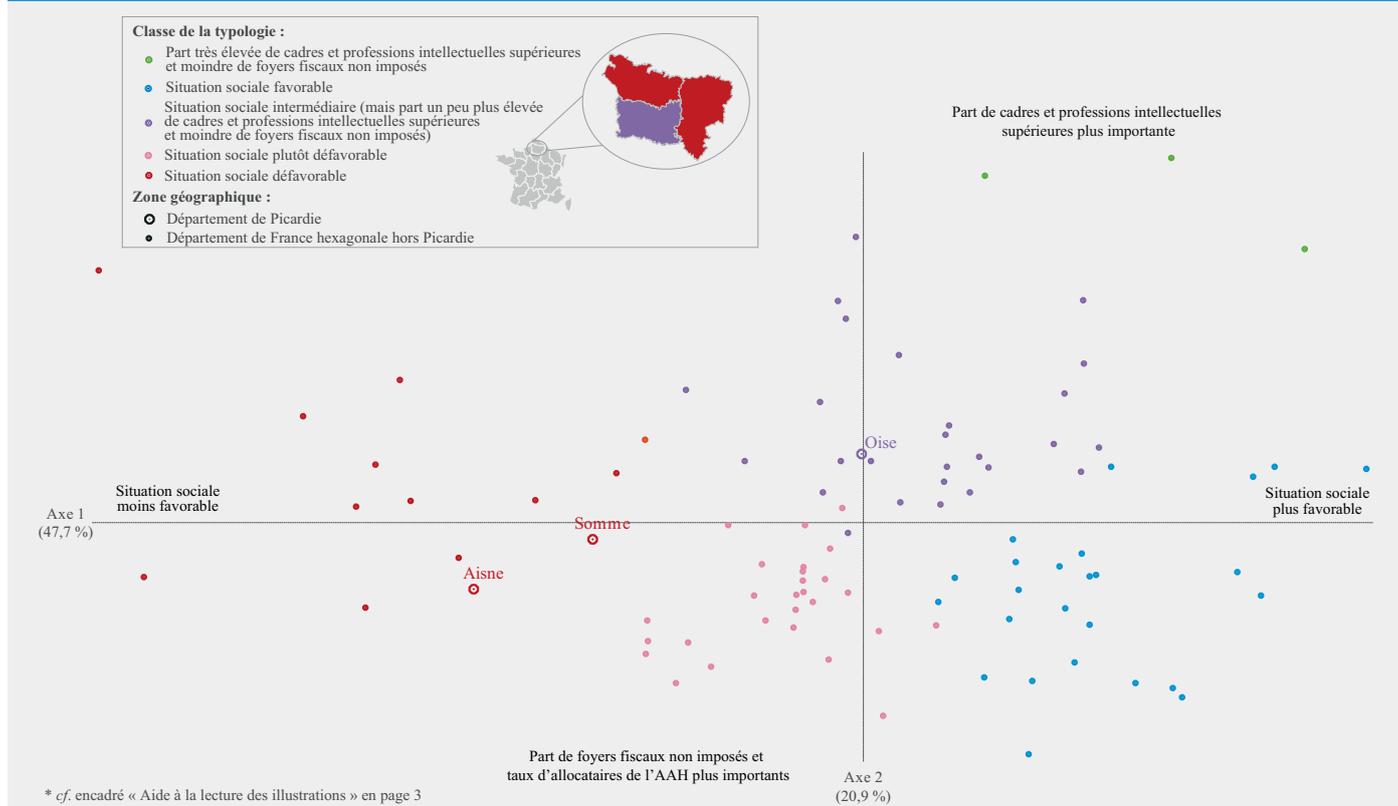
LES CANTONS ..... P. 4  
LES QUARTIERS DES VILLES  
LES PLUS PEUPLÉES ..... P. 6

SYNTHÈSE ..... P. 8

# SITUATION AU REGARD DU NIVEAU NATIONAL

# LES DÉPARTEMENTS

## Typologie sociale\* des départements de France hexagonale



Sources : CCMSA, Cnaf, Dreal Picardie - RPLS, Insee, ministère de l'Économie et des Finances - DGFIP

Exploitation OR2S

### L'Aisne et la Somme dans la classe présentant la situation sociale la moins favorable des départements hexagonaux...

Réalisée sur les quatre-vingt-seize départements de France hexagonale, une typologie sociale permet de situer les départements de Picardie au regard de ceux du reste de l'Hexagone. Le découpage en cinq classes retenu permet d'identifier quatorze départements regroupés dans une classe présentant les caractéristiques sociales les plus défavorables. Cette classe regroupe un peu plus d'un cinquième de la population de France hexagonale au recensement de 2011 ; elle comprend deux départements picards : l'Aisne et la Somme. À l'intérieur de celle-ci, il existe un gradient social. Ainsi, l'Aisne présente une situation sociale moins favorable que la Somme (plus à gauche sur l'illustration ci-dessus). Les douze autres départements de cette classe sont, pour la grande majorité, soit limitrophes à la Picardie, soit situés au niveau de la côte méditerranéenne et ses alentours. Les différents indicateurs sociaux considérés pour l'analyse<sup>1</sup> ressortent comme défavorables. Sont plus particulièrement à mentionner les taux importants d'allocataires pour les différentes prestations sociales (notamment du revenu de solidarité active -RSA-, de l'allocation de soutien familial -ASF- et ceux relatifs à une allocation logement) et de chômage. De même, la fécondité des jeunes femmes de 12-20 ans est plus élevée.

Une deuxième classe, regroupant vingt-sept départements, mais aucun de Picardie (concentrant 16 % de la population française), présente des caractéristiques sociales qui ont tendance à être également défavorables, même si ceci est moins marqué que ce qui est relevé pour la classe présentée ci-dessus.

### ...l'Oise dans une situation intermédiaire...

L'Oise appartient à la troisième classe. Celle-ci, regroupant vingt-sept départements et concentrant 38 % de la population hexagonale, présente une situation sociale plus favorable que celle des deux classes mentionnées précédemment. L'Oise se situe dans une position « moyenne » au regard de l'ensemble des départements hexagonaux, tel que ressortant sur l'illustration ci-dessus. Les autres départements de cette classe sont majoritairement situés dans le Bassin parisien et, pour partie, ceux abritant les chefs-lieux régionaux et les centres universitaires ; la Somme, présentant une situation sociale plus défavorable, faisant toutefois exception.

### ...et donc, considéré dans leur globalité, aucun département picard ne présente une situation sociale favorable

Les deux autres classes regroupent des départements qui présentent une situation sociale favorable. Pour une de ces deux classes, composée de vingt-cinq départements concentrant 16 % de la population hexagonale, les différents indicateurs sociaux considérés dans l'analyse la place dans une situation avantageuse. Pour l'autre, dénombrant trois départements, celui de la capitale et deux de l'ouest de l'Île-de-France, concentrant 8 % de la population, seuls quelques indicateurs se démarquent. Ainsi, cette dernière classe est surtout marquée par une part importante de cadres et professions intellectuelles supérieures et par une proportion de foyers fiscaux non imposés sur le revenu et un taux pour l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui sont moindres.

**Construction des typologies sociales :** le traitement de données repose sur quatorze indicateurs du domaine social pour les typologies réalisées aux niveaux des départements, arrondissements et cantons (cf. page 5). Ils ont été sélectionnés parmi près de soixante-dix indicateurs de façon à couvrir le maximum de champs étudiés et à éviter une redondance de l'information. Pour ce faire, deux méthodes statistiques ont été employées, une analyse en correspondance principale (ACP) et une classification ascendante hiérarchique (CAH). L'objectif de l'ACP est de décrire un ensemble d'observations à partir de plusieurs variables quantitatives. Cette méthode permet d'identifier les indicateurs qui résument au mieux les différences entre territoires étudiés. L'objectif de la CAH est de regrouper les individus en un nombre restreint de classes homogènes et qui soient le plus dissemblables entre elles. Un découpage en cinq classes a été retenu pour les typologies des départements et arrondissements et en quatre classes pour celle des cantons.

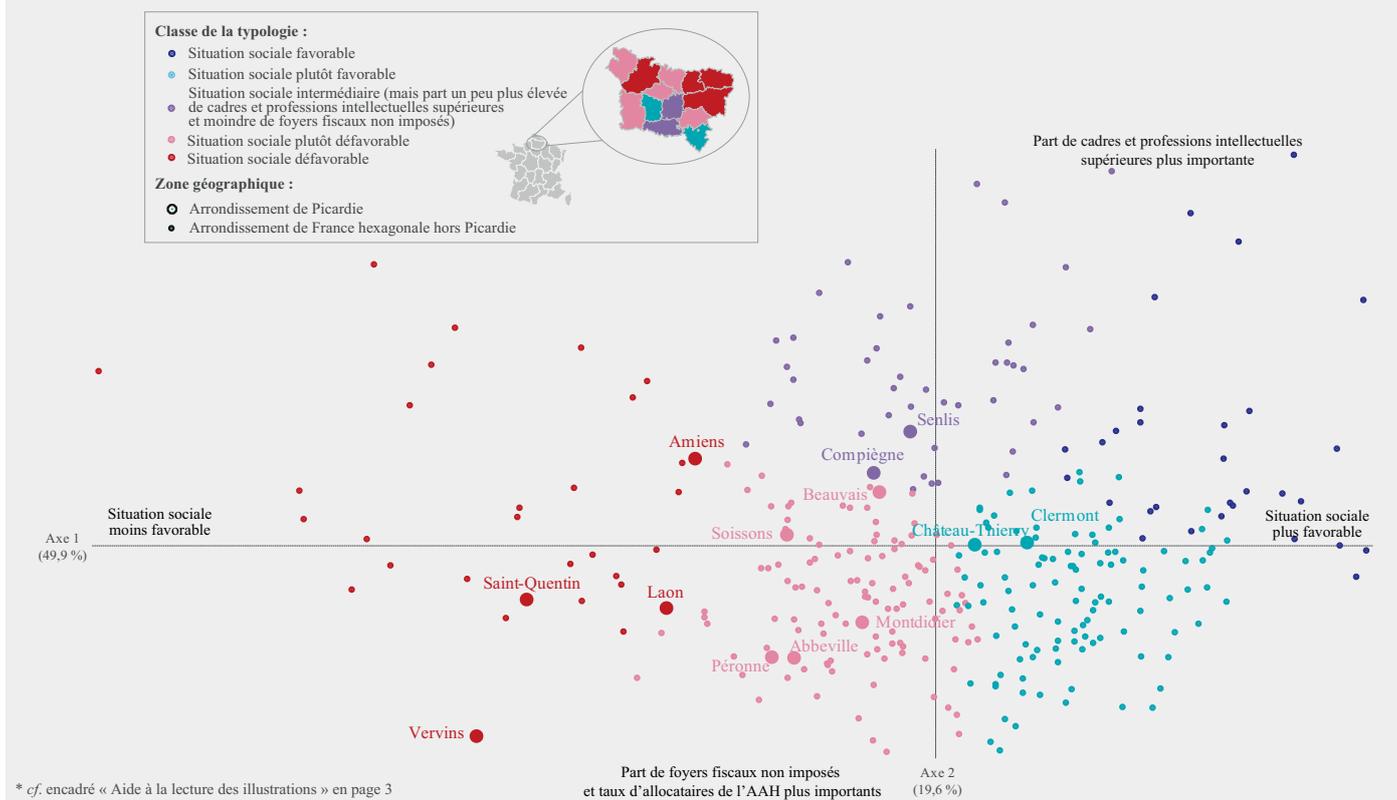
Moins de données sont disponibles à l'échelon intra-communal, et donc ne permettent pas de retenir les mêmes indicateurs que ceux qui ont été utilisés pour déterminer les typologies aux trois niveaux géographiques précédemment mentionnés. Les analyses effectuées au niveau des quartiers reposent cependant sur les mêmes méthodes statistiques que pour les autres niveaux géographiques, à savoir une ACP, élaborée cette fois sur sept indicateurs (cf. page 6), et une CAH.

<sup>1</sup> Cf. encadré « Indicateurs représentés graphiquement et utilisés pour effectuer les typologies » en page 5.

# SITUATION AU REGARD DU NIVEAU NATIONAL

## LES ARRONDISSEMENTS

### Typologie sociale\* des arrondissements de France hexagonale



Sources : CCMSA, Cnaf, Dreal Picardie - RPLS, Insee, ministère de l'Économie et des Finances - DGFIP

Exploitation OR2S

### La situation sociale de l'Aisne marquée par un gradient Nord/Sud

L'analyse menée au niveau des arrondissements permet d'affiner les constats établis au niveau départemental. Ainsi, si l'Aisne ressort comme l'un des départements de France présentant une des situations sociales les plus défavorables, l'analyse réalisée à ce second échelon géographique met en avant un gradient Nord/Sud. Les trois arrondissements du nord de l'Aisne appartiennent à la classe présentant la situation sociale la plus défavorable des arrondissements de France, Vervins présentant la situation la moins favorable des arrondissements picards<sup>2</sup>.

À un degré moindre, celui de Soissons est également dans une situation plutôt défavorable au regard du niveau national. Château-Thierry, l'arrondissement le plus au sud du département, est regroupé au sein d'une classe ayant des caractéristiques sociales un peu plus favorables, même s'il fait partie des arrondissements de cette classe présentant une situation sociale « moyenne ».

### Les arrondissements samariens, tous dans une situation défavorable, ont des caractéristiques assez homogènes

Amiens est le quatrième arrondissement de Picardie à appartenir à la classe qui présente les caractéristiques sociales les moins favorables au regard de ceux de l'ensemble du pays. Il se distingue cependant des trois autres arrondissements picards de cette classe, avec une part de cadres et professions intellectuelles supérieures

parmi les actifs occupés un peu plus importante et, à l'inverse, une part de foyers fiscaux non imposés sur le revenu moindre. Les trois autres arrondissements de la Somme sont regroupés dans une même classe, celle présentant des caractéristiques sociales plutôt défavorables. Si Soissons et Beauvais appartiennent également à cette classe, les trois arrondissements samariens sont plus proches entre eux qu'avec les deux arrondissements du sud de la région.

### Les arrondissements isariens enregistrent les meilleurs indicateurs sociaux de la région

Trois des quatre arrondissements isariens appartiennent à des classes présentant des caractéristiques sociales plutôt favorables ; le quatrième, Beauvais, se situe dans celle présentant des caractéristiques plutôt défavorables. Cependant, ce dernier est placé en « bordure de classe », avec des caractéristiques un peu moins défavorables qu'une grande partie des arrondissements constituant cette classe. Il est finalement un peu plus proche des arrondissements de Compiègne et, dans une moindre mesure, de Senlis que des arrondissements samariens situés à l'autre extrémité de la classe.

Il est à noter qu'aucun arrondissement picard n'appartient à la classe présentant les caractéristiques sociales les plus favorables des arrondissements de l'Hexagone.

**Aide à la lecture des illustrations :** les illustrations figurant sur cette page et celle de la page ci-contre correspondent au plan factoriel 1-2 d'analyses en correspondance principale (ACP) réalisées au niveau des départements et des arrondissements de France hexagonale à partir de quatorze indicateurs (cf. page 5). Chaque point correspond à un département (illustration en page 2) ou à un arrondissement (illustration en page 3), les trois départements ou les treize arrondissements picards (selon l'illustration considérée) étant identifiés par leur nom et avec un point de taille plus importante. À partir des ACP réalisées, des typologies sociales en cinq classes ont été définies, un code couleur a été attribué à chaque classe. Aussi chaque point (département ou arrondissement) apparaît dans la couleur de sa classe. Le premier axe (horizontal) est corrélé à dix des quatorze indicateurs utilisés pour déterminer les typologies, les quatre autres étant associés au deuxième axe (vertical). Plus le point est situé à gauche du plan factoriel, plus le département ou l'arrondissement auquel il correspond présente une situation sociale défavorable (axe 1), et de manière encore plus marquée pour ceux situés en bas du graphique (axe 2 ; part de foyers fiscaux non imposés sur le revenu et taux d'allocataires de l'AAH qui ont tendance à être plus importants et, à l'inverse, part moindre de cadres et professions intellectuelles supérieures occupés). Ainsi, les départements ou arrondissements situés en bas à gauche sont ceux qui présentent la situation sociale la plus défavorable et ceux situés le plus à droite la situation la plus favorable.

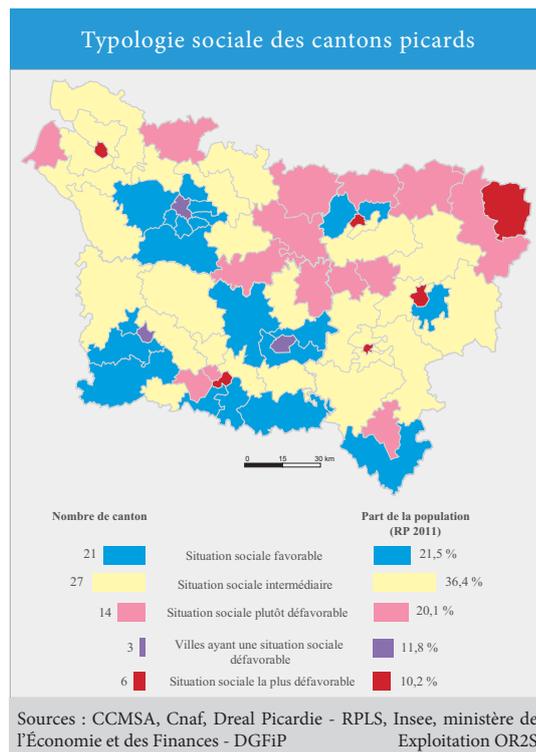
<sup>2</sup> Le plus excentré sur l'illustration présentée ci-dessus.

# SITUATION AU SEIN DE LA RÉGION

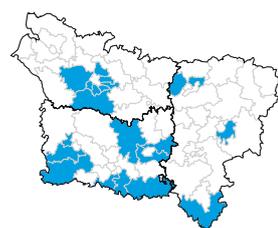
## LES CANTONS<sup>3</sup>

La typologie sociale réalisée sur les soixante-et-onze cantons picards rend compte des fortes inégalités territoriales et sociales qui apparaissent en région et met en exergue les spécificités qui peuvent exister entre les principales villes et les zones rurales. L'échelon cantonal permet d'isoler les huit villes les plus peuplées de Picardie (chaque ville à elle seule formant un canton)<sup>4</sup>. Dans la typologie en cinq classes ici présentée, trois sont marquées par des caractéristiques sociales défavorables. Les huit principales villes de la région sont regroupées dans deux de ces classes, seul un canton composé de plusieurs communes, Hirson, appartient également à une de ces deux classes. La situation sociale au sein de ces villes est cependant plus contrastée, comme l'illustre la typologie réalisée au niveau des quartiers (cf. pages 6-7). De plus, des disparités sont observées entre les principales villes picardes : considérées dans leur globalité Amiens, Compiègne et Beauvais ont des indicateurs sociaux moins défavorables que les cinq autres villes.

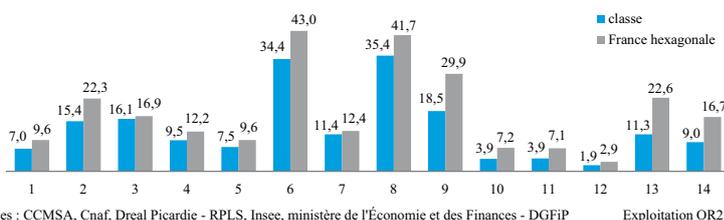
Outre la situation spécifique des principales villes picardes, le paysage social de la région est très hétérogène, avec une forte disparité entre le Nord-Est et le Sud. Ainsi, les cantons situés dans une zone allant du nord de l'Aisne à l'est de la Somme présentent une situation sociale défavorable et, à l'inverse, les cantons situés au sud de la région sont dans une situation plus favorable. Des spécificités sont toutefois à noter. De manière générale, les cantons situés à proximité des principales villes sont également dans une situation sociale plus favorable. Abbeville et Soissons font exception, aucun canton limitrophe à ses deux villes ne présente des caractéristiques sociales favorables ; ils sont tous dans une situation intermédiaire au regard du niveau régional. Les cantons de Château-Thierry, Nogent-sur-Oise et Montataire se distinguent des autres cantons du sud de la région car appartenant à une classe présentant des caractéristiques sociales plutôt défavorables. De même, au nord-ouest de la région, Friville-Escarbotin et Doullens présentent une situation plutôt défavorable.



### Situation sociale favorable



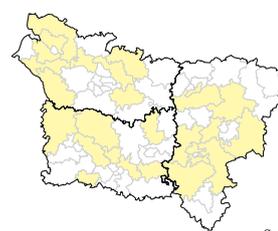
21 cantons regroupant 412 274 habitants, soit 21,5 % de la population régionale<sup>5</sup>



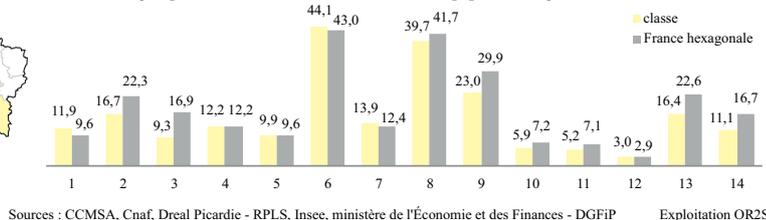
Composée de cantons situés dans le sud de la région ou aux alentours des principales villes picardes, cette classe présente la situation sociale la plus favorable de la région, avec des indicateurs qui sont souvent meilleurs que ceux observés au niveau national.

Outre le fait de présenter la situation sociale la plus favorable de la région, les cantons de cette classe enregistrent des indicateurs sociaux qui sont souvent meilleurs que ceux observés en France hexagonale. Sont plus particulièrement à mentionner la part de foyers fiscaux non imposés sur le revenu, le taux de chômage, les taux d'allocataires pour les différentes prestations sociales (AAH, RSA, allocations logement) et la part d'allocataires dépendant de 50 % à 100 % des prestations. Quelques exceptions sont toutefois à noter. Ceci est notamment le cas pour les jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés, où quelques cantons<sup>6</sup> de cette classe enregistrent une part plus élevée que dans l'Hexagone et pour les cadres et professions intellectuelles supérieures ayant un emploi, où la part est moindre dans certains cantons<sup>7</sup> ; pour les autres cantons de la classe, la situation est plus favorable que ce qui est observé en France.

### Situation sociale intermédiaire



27 cantons regroupant 698 126 habitants, soit 36,4 % de la population régionale<sup>5</sup>



Composée de cantons se répartissant de manière à peu près analogue dans les trois départements (environ deux cantons sur cinq regroupant environ 35 % de la population de chaque département), cette classe présente une situation sociale intermédiaire, avec des indicateurs qui sont souvent proches de ceux observés au niveau national.

Les cantons de cette classe sont ceux qui présentent une situation sociale intermédiaire au regard de la situation régionale. Quelques spécificités sont toutefois à mentionner. Ainsi, les cantons composant cette classe ont tendance à enregistrer une proportion d'actifs occupant des postes de cadres et de professions intellectuelles supérieures moindre que celle qui est observée dans les autres classes (hormis la classe « situation sociale plutôt défavorable » enregistrant des proportions plus faibles).

<sup>3</sup> Le découpage cantonal considéré dans ce document, correspondant à celui des décrets d'application publié en février 2014, n'est pas celui constitué en vue de l'élection à l'assemblée départementale. Ces cantons ne respectent pas toujours les limites communales : les communes les plus peuplées sont divisées en plusieurs cantons. Dans les analyses menées présentement, les grandes communes ne sont pas découpées en plusieurs cantons mais constituent des entités uniques, les villes. Les petites communes jouxtant ces villes et faisant partie du même canton électoral que celles-ci forment alors à elles seules un « pseudo-canton », la grande ville voisine en formant un autre.

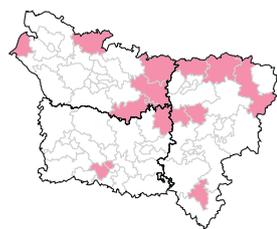
<sup>4</sup> Neuf villes ont été considérées pour l'analyse par quartier présentée en pages 6-7, celles de plus de 18 000 habitants. Au niveau des cantons, et contrairement aux huit autres villes les plus peuplées de la région, Nogent-sur-Oise, intégrée à l'analyse par quartier, n'est pas « isolée » mais regroupée avec d'autres communes qui lui sont limitrophes.

<sup>5</sup> Les graphiques de cette double-page présentent les valeurs pour la classe et pour la France hexagonale des quatorze indicateurs considérés pour effectuer la typologie et dont la correspondance entre le numéro et l'intitulé figure dans l'encadré de la page ci-contre intitulé « Indicateurs représentés graphiquement et utilisés pour effectuer les typologies ». La population mentionnée est celle du recensement de 2011.

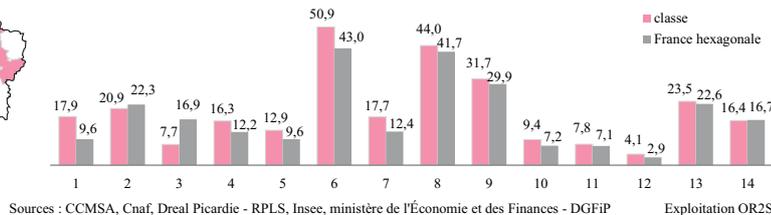
<sup>6</sup> Essômes-sur-Marne, Beauvais-2 (Auneuil), Compiègne-1 (Margny-lès-Compiègne), Compiègne-2 (Lacroix-Saint-Ouen), Amiens-6 (Dury).

<sup>7</sup> Les quatre cantons de l'Aisne, les trois situés au sud et à l'ouest de Beauvais, ainsi que Estrées-Saint-Denis et Nanteuil-le-Haudouin pour l'Oise et, pour la Somme, Amiens-4 (Longueau), Ailly-sur-Noye et Ailly-sur-Somme.

## Situation sociale plutôt défavorable



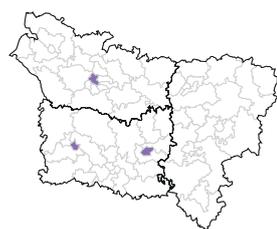
14 cantons regroupant 385 678 habitants, soit 20,1 % de la population régionale<sup>5</sup>



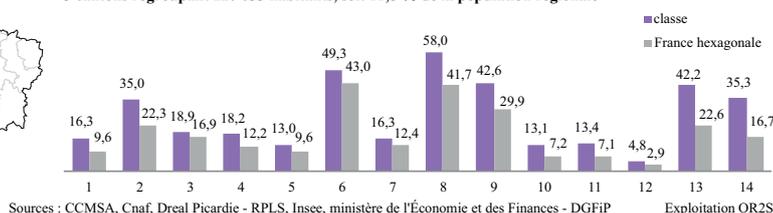
Composée de cantons essentiellement situés dans des zones rurales du nord-est de la région, cette classe présente une situation sociale plutôt défavorable, avec des indicateurs qui sont souvent moins bons que ceux observés au niveau national.

Outre les deux classes explicitées ci-dessous et regroupant les principales villes picardes, cette classe qui regroupe des cantons ruraux de la région est la troisième à présenter des caractéristiques sociales relativement défavorables. Sont plus spécifiquement à mentionner les parts plus importantes de jeunes de 20-29 ans pas ou peu diplômés, de foyers fiscaux non imposés sur le revenu, le taux standardisé d'inactifs de 25-54 ans plus élevé, de même que le taux de chômage, la part d'ouvriers parmi les actifs occupés et le taux d'allocataires du RSA. De plus, le taux de fécondité des jeunes femmes de 12-20 ans est près de deux fois plus important dans les cantons de cette classe considérés dans leur globalité que celui observé au niveau national. La part de cadres et professions intellectuelles supérieures ayant un emploi est un peu plus de deux fois plus faible que celle de l'Hexagone.

## Villes ayant une situation sociale défavorable



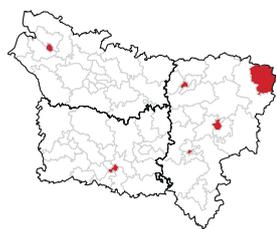
3 cantons regroupant 227 033 habitants, soit 11,8 % de la population régionale<sup>5</sup>



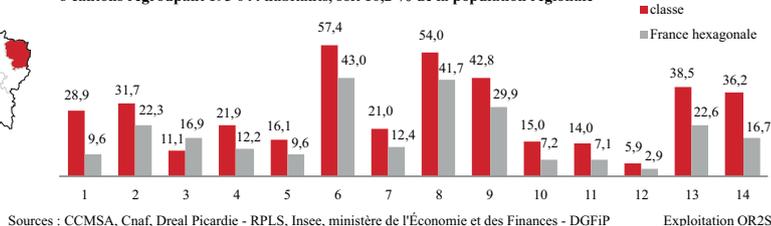
Composée de trois villes de la région, Amiens, Beauvais et Compiègne, cette classe présente des indicateurs sociaux défavorables, mais ceci est moins marqué que ce qui est relevé dans les autres villes de la région.

Les trois villes composant cette classe présentent des indicateurs sociaux défavorables, que ce soit au regard du niveau national ou du niveau régional. Sont plus spécifiquement à mentionner les taux plus élevés d'allocataires pour les différentes prestations sociales (allocations logement, ASF et RSA), la part de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans ainsi que la densité de logements sociaux. Par contre, cette classe est la seule à présenter une part de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs ayant un emploi supérieure à la France Hexagonale.

## Situation sociale la plus défavorable



6 cantons regroupant 195 044 habitants, soit 10,2 % de la population régionale<sup>5</sup>



Composée de cinq des villes les plus peuplées de la région et d'un canton rural situé au nord-est de l'Aisne, cette classe est celle qui regroupe les cantons qui ont les indicateurs sociaux les plus défavorables de la région.

Cette classe est composée des cantons qui enregistrent des indicateurs sociaux qui ont tendance à être les plus défavorables de la région. Outre le fait que tous les indicateurs considérés dans cette analyse sont moins bons pour cette classe dans sa globalité qu'au niveau national, il est plus particulièrement à mentionner le fort taux de fécondité des jeunes femmes de 12-20 ans : il est trois fois plus élevé que ce qui est observé dans l'Hexagone.

### Indicateurs représentés graphiquement et utilisés pour effectuer les typologies

Quatorze indicateurs ont permis de définir les typologies présentées dans ce document aux niveaux des départements, arrondissements et cantons. Les indicateurs couvrent des thématiques variées du domaine social : enfance et familles, emploi, fragilité professionnelle et revenu, éducation et scolarité, prestations de nature sociale, personnes handicapées, logement. Ils ont été sélectionnés de façon à couvrir le maximum de champs étudiés et à avoir une non redondance de l'information (pour plus de précisions cf. encadré « Construction des typologies sociales » en page 2). Ces quatorze indicateurs ont fait l'objet d'une représentation graphique dans cette double-page. Figure ci-dessous la correspondance entre le numéro présenté dans les graphiques et le libellé de l'indicateur.

- 1 : taux de fécondité des femmes de 12-20 ans en 2006-2012 (%) - Insee
- 2 : part des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (%) - Insee
- 3 : part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (%) - Insee
- 4 : taux de chômage\* au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (%) - Insee
- 5 : taux standardisé des inactifs de 25-54 ans\*\* au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (%) - Insee
- 6 : part de foyers fiscaux non imposés sur le revenu de 2011 (%) - Ministère de l'Économie et des Finances ; DGFIP
- 7 : part de jeunes de 20-29 ans pas ou peu diplômés\*\*\* sortis du système scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (%) - Insee
- 8 : taux d'allocataires au 31 décembre 2012 (pour 100 ménages) - CCMSA, Cnaf, Insee
- 9 : part d'allocataires dépendant de 50 % à 100 % des prestations au 31 décembre 2012 (%) - CCMSA, Cnaf
- 10 : taux d'allocataires du RSA au 31 décembre 2012 (pour 100 ménages) - CCMSA, Cnaf, Insee
- 11 : taux d'allocataires de l'ASF au 31 décembre 2012 (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) - CCMSA, Cnaf, Insee
- 12 : taux d'allocataires de l'AAH au 31 décembre 2012 (pour 100 personnes de 20-59 ans) - CCMSA, Cnaf, Insee
- 13 : taux d'allocataires ayant droit à une allocation logement au 31 décembre 2012 (pour 100 ménages) - CCMSA, Cnaf, Insee
- 14 : densité de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (pour 100 résidences principales) - Dreal Picardie ; RPLS, Insee

\* Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à Pôle Emploi), sauf si elles ont mentionné explicitement ne pas rechercher de travail et celles qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins affirmé rechercher un emploi.

\*\* La standardisation est effectuée sur l'âge et le genre en considérant des tranches d'âges décennales (25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans). La population de référence est celle de la France entière au RP 2011.

\*\*\* Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou uniquement avec le certificat d'études primaires.

# LES QUARTIERS<sup>8</sup> DES VILLES LES PLUS PEUPLÉES

Comme le révèle l'analyse présentée dans ce document au niveau cantonal (cf. pages 4-5), les villes considérées dans leur globalité ressortent dans une situation sociale défavorable. Afin de mettre en exergue les inégalités sociales qui existent au sein de chaque ville, mais également entre elles, des analyses ont été menées au niveau des quartiers<sup>9</sup> des neuf communes ayant plus de 18 000 habitants. Soixante-huit quartiers analysés ont été ainsi répartis en quatre classes. Une des classes permet de mettre en avant les zones socialement favorisées, avec des indicateurs sociaux qui sont pour partie meilleurs, sinon relativement proches, de ceux observés au niveau national. À l'inverse, pour deux autres classes, les quartiers sont marqués par des caractéristiques défavorables. La dernière classe regroupe les quartiers affichant une situation sociale intermédiaire au regard de la situation des neuf villes analysées, mais avec des indicateurs souvent moins bons que ceux observés pour l'ensemble du pays<sup>9</sup>.

## Une situation sociale très contrastée au sein des villes...

Un tiers de la population des neuf villes analysées<sup>10</sup> réside dans un quartier socialement favorisé (32,5 %, réparti dans vingt-et-un quartiers) et, à l'inverse, deux personnes sur cinq habitent dans un quartier relativement défavorisé (13,7 % vit dans un quartier défavorisé -huit quartiers concernés- et 27,0 % dans un quartier plutôt défavorisé -dix-huit quartiers-). En outre, un quart de la population est domicilié dans un quartier présentant une situation sociale plus intermédiaire (26,8 % réparti dans vingt-et-un quartiers).

## ...et entre celles-ci : trois étant dans une situation moins favorable...

La répartition de la population suivant le profil social est très variable d'une ville à l'autre. Ainsi, Creil se démarque des autres villes de la région avec une part très importante de personnes vivant dans un quartier aux caractéristiques sociales défavorables : un peu plus des trois quarts habitent dans un tel quartier, un cinquième des Creillois étant même dans une situation très défavorisée. Il est à noter que si cette ville considérée dans sa globalité appartient à la classe présentant une situation sociale plutôt défavorable, un quartier, regroupant un peu plus de 20 % de la population creilloise, présente une situation plus favorable.

Deux villes, Abbeville et Soissons, sont dans une situation atypique puisque non représentées par la classe plus favorisée. Pour chacune de ces communes, environ 70 % de la population résident dans un quartier aux caractéristiques sociales intermédiaires. Abbeville, considérée dans son ensemble, est la seconde ville à appartenir à la classe présentant une situation plutôt défavorable, avec des quartiers assez homogènes. Soissons, prise dans sa totalité, appartient à la classe présentant une situation plus intermédiaire, mais demeure la troisième des neuf villes analysées à présenter la situation sociale la moins favorable. Ceci est la résultante d'un quartier du sud-ouest de Soissons qui fait partie des huit quartiers à avoir les indicateurs les plus défavorables. Les trois autres quartiers soissonnais sont dans une situation intermédiaire, mais pour deux d'entre eux assez proches de la classe présentant les caractéristiques les plus favorables (quartiers situés un peu plus à droite sur la figure de la page 7).

## ...la moitié de la population de trois autres villes habite dans un quartier plus favorisé...

Trois Compiégnois sur cinq résident dans un quartier socialement favorisé. Les quartiers de l'est de cette ville sont, avec quelques quartiers d'Amiens, ceux qui présentent la situation sociale la plus favorable de l'ensemble des quartiers analysés (figurant le plus à droite sur l'illustration de la page ci-contre). Ainsi, Compiègne est la seule ville, considérée dans sa globalité, à appartenir à la classe présentant des caractéristiques sociales favorables. Ce constat est cependant à nuancer, puisqu'au sein de la ville deux personnes sur cinq vivent dans un quartier plutôt défavorisé. Par ailleurs, près de la moitié des populations amiénoise et beauvaisienne habite dans un quartier socialement favorisé.

## ...et les inégalités sociales sont très marquées au sein des villes plus peuplées

De manière plus générale, les inégalités sociales sont particulièrement apparentes au sein des communes très peuplées (Amiens, Saint-Quentin et Beauvais) où se côtoient quartiers favorisés et défavorisés. Laon, comptant un peu moins d'habitants, se trouve dans une position similaire, avec des quartiers répartis dans les quatre classes de la typologie présentée. Ces villes comptent des quartiers qui se situent aux extrêmes, à l'image, pour Amiens, d'Étouvie, présentant la situation la plus défavorable de l'ensemble des soixante-huit quartiers analysés (le plus à gauche sur l'illustration de la page 7), et d'Henriville dans une situation sociale beaucoup plus favorable. De plus, si à Amiens la situation sociale est globalement marquée par un clivage Nord/Sud, pour d'autres villes, ces disparités territoriales sont parfois relevées sur des périmètres géographiques très restreints. Ainsi, le quartier Europe - Rémicourt à Saint-Quentin, ou encore celui de Saint-Lucien - Notre Dame du Thil à Beauvais, pour les plus représentatifs, sont scindés en deux, avec une zone appartenant à la classe ayant les caractéristiques sociales les plus défavorables et, à l'inverse, l'autre partie du quartier étant dans la classe la plus favorisée.

### Indicateurs utilisés pour effectuer la typologie

Les sept indicateurs ayant permis de déterminer la typologie sociale à l'échelon infra-communal présentée sur cette page et la page ci-contre sont les suivants :

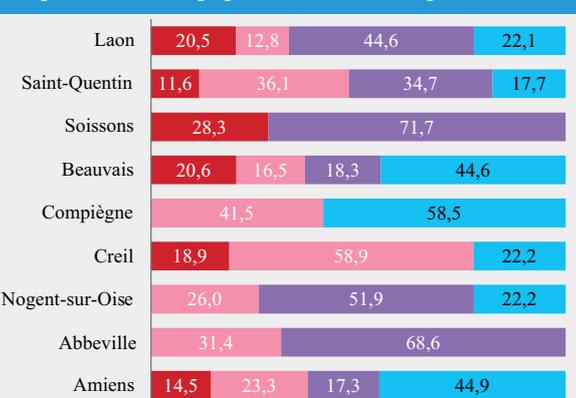
- part des familles monoparentales au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (pour 100 familles) - Insee
- part d'ouvriers parmi les actifs occupés au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (%) - Insee
- taux de chômage au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (%) - Insee
- taux d'allocataires du RSA au 31 décembre 2013 (pour 100 ménages) - Cnaf, Insee
- taux d'allocataires de l'AAH au 31 décembre 2013 (pour 100 personnes de 20-59 ans) - Cnaf, Insee
- taux d'allocataires ayant droit à une allocation logement au 31 décembre 2013 (pour 100 ménages) - Cnaf, Insee
- taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2013 (pour 100 habitants) - Cnamts, Insee

<sup>8</sup> Les analyses ne portent pas systématiquement sur les quartiers des villes définies par l'Insee. En effet, dans certains cas, ces quartiers, du fait d'une taille de population insuffisante pour disposer d'indicateurs robustes (éviter les variations aléatoires dues à la faiblesse des effectifs), ont dû être regroupés et, dans d'autres cas et si la taille de la population du quartier le permet, ont été dissociés car présentant des caractéristiques sociales relativement hétérogènes. Dans ce document, le terme « quartier » renverra au découpage retenu.

<sup>9</sup> La page ci-contre détaille la composition de la typologie sociale en quatre classes réalisée au sein des villes les plus peuplées.

<sup>10</sup> Les neuf villes analysées rassemblent 410 995 habitants au recensement de 2010, soit 21,5 % de la population picarde. Ce chiffre ne dénombre pas la population des Iris exclus de l'analyse. En effet, certains Iris « non résidentiels » (zones d'activités, zones industrielles) ont été exclus de l'analyse du fait de leur trop faible population (soit 1,2 % de la population des communes étudiées).

### Répartition de la population suivant le profil social\*



Situation sociale :

■ défavorable ■ plutôt défavorable ■ intermédiaire ■ favorable

\* une typologie sociale en quatre classes a été réalisée au sein des neuf villes les plus peuplées de Picardie ; la population est celle au RP 2010.

Sources : Cnaf, Cnamts, Insee

Exploitation OR2S

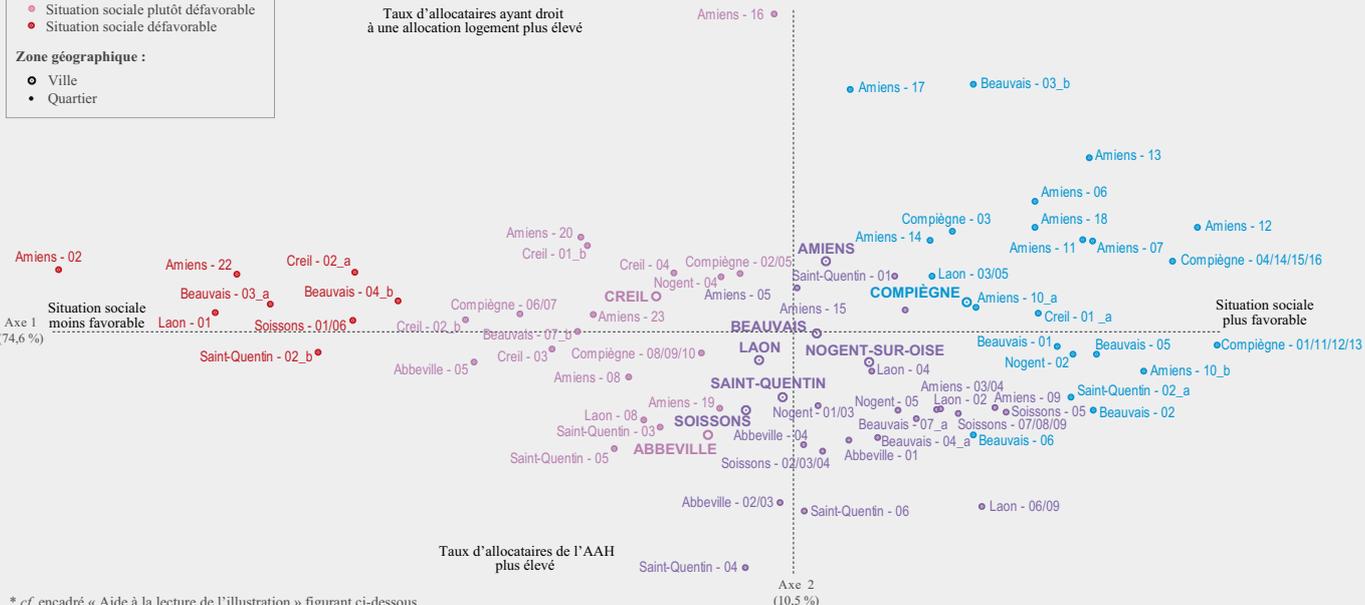
# Typologie sociale\* au sein des neuf villes les plus peuplées de Picardie

**Classe de la typologie :**

- Situation sociale favorable
- Situation sociale intermédiaire
- Situation sociale plutôt défavorable
- Situation sociale défavorable

**Zone géographique :**

- Ville
- Quartier



\* cf. encadré « Aide à la lecture de l'illustration » figurant ci-dessous

Sources : Cnaf, Cnamts, Insee

Exploitation OR2S

## Composition des classes par ville et correspondance entre les noms des quartiers<sup>8</sup> et les numéros

Les analyses ont été menées soit sur les quartiers des villes, le regroupement de quartiers (quand la population du quartier est faible) ou une partie du quartier (les quartiers hétérogènes d'un point de vue sociodémographique ont été dissociés quand la taille de la population le permettait). Chaque quartier est identifié par un numéro codé sur deux chiffres. Lorsque le quartier a été dissocié, ce numéro est suivi de deux caractères (« \_ » et une lettre) permettant d'identifier chaque zone analysée du quartier. Les numéros des quartiers regroupés ont été séparés par un slash (/). Cette liste permet la correspondance entre ce code et le nom de la zone analysée, le code figure dans la couleur de sa classe d'appartenance, de même pour le nom de la ville. De plus, celui-ci est précédé de la taille de la population analysée dans la commune au RP 2010.

<p><b>AISNE</b></p> <p><b>Laon (25 826 habitants)</b></p> <p>O1 : Grand quartier n° 1 (Saint-Exupéry - Moulin Roux, Centre Social, La Fontaine)</p> <p>O2 : Grand quartier n° 2 (Cité du Nord)</p> <p>O3/O5 : Grand quartier n° 3 et 5 (Gare Saint-Marcel, Plateau)</p> <p>O4 : Grand quartier n° 4 (Individuels, Prévert Maraichers)</p> <p>O6/O9 : Grand quartier n° 6 et 9 (Vaux, Ardon - Leuilly - Semilly)</p> <p>O8 : Grand quartier n° 8 (Montreuil - La Neuville - Marquette)</p> <p><b>Saint-Quentin (55 274 habitants)</b></p> <p>O1 : Centre Ville</p> <p>O2_a : Europe - Rémicourt (1, 2, 3, 8 et 9)</p> <p>O2_b : Europe - Rémicourt (4, 5, 6, 7)</p> <p>O3 : Isle</p> <p>O4 : Saint-Martin - Oèstres</p> <p>O5 : Vermandois</p> <p>O6 : Saint-Jean</p> <p><b>Soissons (28 646 habitants)</b></p> <p>O1/O6 : Presles, Chevreux</p> <p>O2/O3/O4 : Maupas, Longues Baies, Saint-Crepin</p> <p>O5 : Centre</p> <p>O7/O8/O9 : Saint-Waast, Saint-Médard, Gare</p>	<p><b>OISE</b></p> <p><b>Beauvais (54 711 habitants)</b></p> <p>O1 : Centre Ville</p> <p>O2 : Saint-Just des Marais</p> <p>O3_a : Saint-Lucien - Notre Dame du Thil (Saint-Lucien)</p> <p>O3_b : Saint-Lucien - Notre Dame du Thil (Jeanne Hachette - Bois Brûlé, Notre Dame du Thil)</p> <p>O4_a : Argentine (Félix Faure, Tilloy - Bas Romains)</p> <p>O4_b : Argentine (Argentine Est, Argentine Ouest, Résidence Argentine)</p> <p>O5 : Marissel</p> <p>O6 : Voisinlieu</p> <p>O7_a : Saint-Jean (Faubourg Saint-Jean - Truffaut)</p> <p>O7_b : Saint-Jean (Berlioz - Champ de Manœuvre, Résidence Saint-Jean, Saint-Jean HLM)</p> <p><b>Compiègne (40 289 habitants)</b></p> <p>O1/11/12/13 : Réservoirs, Avenues, Bellicart, Saint-Lazare - Veneurs</p> <p>O2/O5 : Pompidou, Royallieu</p> <p>O3 : Jardins</p> <p>O4/14/15/16 : Saint-Germain, Capucins, Sablons, Centre Ville - Petit Margny</p> <p>O6/O7 : Clos des roses 1 et 2</p> <p>O8/O9/10 : Puy du roi, Victoire, Acacias</p> <p><b>Creil (32 458 habitants)</b></p> <p>O1_a : Bas de Creil (Rive Gauche, Voltaire)</p> <p>O1_b : Bas de Creil (La Gare - Le Marais)</p> <p>O2_a : Parc Rouher (Les Hautes Haies, Les Haies)</p> <p>O2_b : Parc Rouher (Le Parc Rouher, Jean Biondi)</p> <p>O3 : Les Cavées</p> <p>O4 : Le Moulin</p> <p><b>Nogent-sur-Oise (18 800 habitants)</b></p> <p>O1/O3 : Saulcy - Commanderie - Fonds de Nogent, Les Coteaux - L'Obier</p> <p>O2 : Centre Ville</p> <p>O4 : Les Granges - Le Parc Hébert</p> <p>O5 : Carnot</p>	<p><b>SOMME</b></p> <p><b>Abbeville (24 155 habitants)</b></p> <p>O1 : Centre Ville</p> <p>O2/O3 : La Gare - Rouvroy - La Portelette, Faubourg de Menchecourt</p> <p>O4 : Faubourg de la Bouvaque</p> <p>O5 : Faubourg de la Porte au Bois - Faubourg Saint-Gilles</p> <p><b>Amiens (130 836 habitants)</b></p> <p>O2 : Étouvie</p> <p>O3/O4 : Montières, Renancourt</p> <p>O5 : Petit Saint-Jean</p> <p>O6 : Saint-Honoré - Jeanne d'Arc</p> <p>O7 : Plein Sud</p> <p>O8 : Sud Est</p> <p>O9 : Val d'Avre</p> <p>O10_a : Saint-Acheul (1 et 3)</p> <p>O10_b : Saint-Acheul (2)</p> <p>O11 : Sainte-Anne - Faubourg Noyon</p> <p>O12 : Henriville</p> <p>O13 : Centre Ville</p> <p>O14 : Amiens II - La Vallée</p> <p>O15 : Saint-Pierre</p> <p>O16 : Saint-Leu</p> <p>O17 : Saint-Germain</p> <p>O18 : Saint-Jacques - Saint-Roch</p> <p>O19 : Faubourg de Hem</p> <p>O20 : Saint-Maurice</p> <p>O22 : Amiens Nord</p> <p>O23 : Marivaux</p>
--	---	---

**Aide à la lecture de l'illustration :** l'illustration figurant sur cette page correspond au plan factoriel 1-2 d'une analyse en correspondance principale (ACP) réalisée au niveau des soixante-huit quartiers<sup>8</sup> à partir de sept indicateurs sociaux (cf. page 6). Chaque point correspond à un quartier pour les plus petits ou à une ville pour ceux de taille plus importante. À partir de l'ACP réalisée, une typologie en quatre classes a été définie, un code couleur a été attribué à chaque classe. Aussi chaque point (quartier ou ville) apparaît dans la couleur de sa classe. Le premier axe (horizontal) est corrélé aux sept indicateurs utilisés pour déterminer les typologies. Ainsi, plus le point est situé à gauche du plan factoriel plus le quartier (ou la ville) auquel il correspond présente une situation sociale défavorable (axe 1) et, inversement, plus il est à droite plus il présente une situation favorable. Le deuxième axe (vertical) se caractérise par un taux d'allocataires ayant droit à une allocation logement plus important (pour les points situés en haut de l'illustration) et à un taux d'allocataires de l'AAH plus important (pour ceux situés en bas de l'illustration).

# SYNTHÈSE



PICARDIE



En termes d'aide à la décision, disposer d'un état des lieux actualisé, tel que celui-ci qui aborde la thématique sociale, ou qu'il traite d'un autre domaine, est incontournable dans le cadre de l'accompagnement des politiques publiques. C'est bien dans cet objectif qu'a été conçue cette plaquette et que les analyses qui y sont présentées, à différents niveaux géographiques, ont été élaborées. Celles-ci décrivent, de façon assez précise, l'hétérogénéité des situations sociales, offrant ainsi aux différents décideurs des éléments concrets pour l'élaboration de leurs priorités.

Quatre niveaux géographiques ont été décryptés à partir des indicateurs les plus discriminants au regard de chacun des territoires. Deux permettent de situer la Picardie, à travers deux de ses composantes (départements et arrondissements), par rapport aux autres régions de France. Les deux autres échelons retenus descendent à un degré plus fin : les cantons dans leur nouveau découpage de février 2014, en comparaison avec la moyenne nationale, et les quartiers ; ces derniers ne concernent alors qu'une petite partie de la Picardie, à savoir les neuf villes les plus peuplées.

Parmi l'ensemble des départements de l'Hexagone, deux des trois picards se trouvent dans une situation défavorable, tandis que le troisième, l'Oise, est dans une position intermédiaire. L'Aisne apparaît comme l'un des départements hexagonaux les plus précarisés, avec néanmoins de fortes différences infra-départementales. En effet, ce département est marqué par un gradient Nord/Sud ; Vervins fait partie des arrondissements de France qui présentent la situation sociale la plus dégradée, de même, mais à un degré moindre, que Saint-Quentin et Laon. À l'inverse, Château-Thierry est dans une position un peu plus favorable. La Somme, apparaît également dans une situation sociale moins favorable, mais toutefois un peu meilleure que l'Aisne, avec des arrondissements qui ont des caractéristiques plus homogènes.

Au niveau cantonal, les analyses font ressortir de fortes inégalités sociales. Les cantons constitués par les pôles urbains cumulent les désavantages sociaux alors qu'à l'inverse, ceux situés dans la couronne de ces pôles urbains se trouvent dans une position plus favorable. Parmi les autres cantons, ceux situés au nord-est de la Picardie sont dans une situation plus précaire, à l'inverse de ceux du Sud qui sont plus favorisés. Les cantons ruraux du reste de la région présentent des caractéristiques intermédiaires.

Même si les communes les plus peuplées de la région appartiennent toutes à des territoires qualifiés de « défavorables », cela ne signifie pas qu'elles abritent uniquement des populations fragiles. En effet, les contrastes entre quartiers sont extrêmement forts. Autrement dit, les villes concentrent les inégalités sociales, comprenant des populations relativement favorisées et d'autres dans une situation de forte précarité. Les trois villes les plus peuplées de la région (Amiens, Saint-Quentin et Beauvais), ainsi que Laon, sont celles qui présentent le plus de diversité, avec parfois de fortes inégalités dans des périmètres géographiques très restreints. Creil connaît une situation sociale difficile pour nombre de ses habitants : trois quarts de la population sont en situation fragilisée. À l'inverse, Compiègne, à un degré moindre, Amiens et Beauvais enregistrent une part plus importante de personnes vivant dans un quartier favorisé : trois Compiégnois sur cinq, et près de la moitié des Amiénois et Beauvaisiens. Cependant, une part non négligeable de la population de ces trois villes (entre un tiers et deux cinquièmes) vit dans un quartier défavorisé ou plutôt défavorisé. Enfin, certaines villes moins peuplées, à savoir Abbeville, Soissons et Nogent-sur-Oise, enregistrent un peu moins de disparités entre quartiers et ont une part plus importante de la population classée dans une situation « intermédiaire ». Les deux premières, considérées dans leur globalité, sont dans une situation un peu plus défavorable et la troisième est dans une position un peu plus favorable au regard des neuf villes analysées.

Pour conclure, la Picardie se retrouve parmi les régions de l'Hexagone qui connaissent les situations sociales les plus difficiles. Cela ne signifie pas pour autant que l'intégralité de la population soit précarisée : il existe ainsi, dans des périmètres parfois restreints, des zones fort contrastées. Déterminer celles-ci et surtout connaître les caractéristiques de ces fragilités, c'est ce qu'essaie de proposer ce document, tout en sachant qu'il ne constitue qu'une toute petite pierre à l'édifice de la compréhension des questions sociales. Dans le contexte économique actuel, il soulève au final plus d'interrogations qu'il n'apporte de réponses, notamment en regard d'éventuelles pistes d'actions.

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en novembre 2014 par l'OR2S.

Il a été réalisé avec le soutien financier de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie, du conseil régional de Picardie et de l'agence régionale de santé de Picardie.

Il a été rédigé par Nadège Thomas, Sophie Debuissier, Angélique Lefebvre, François Michelot et Alain Trugeon.

Il a été mis en page par Sylvie Bonin.

Directrice de la publication : D' Elisabeth Lewandowski.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE PICARDIE

Faculté de médecine 3, rue des Louvels, 80036 Amiens cedex 1 - Téléphone : 03 22 82 77 24 - Télécopie : 03 22 82 77 41

Adresse Mail : info@or2s.fr - Sites Internet : www.or2s.fr - www.pf2s.fr